



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Carences dans la prise en charge de la maladie de Lyme

Question écrite n° 16952

Texte de la question

M. Frédéric Falcon attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les carences dans la prise en charge de la maladie de Lyme. La maladie de Lyme est une pathologie en constante expansion, dont les vecteurs sont les tiques infectées par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Les statistiques révèlent une augmentation significative des cas rapportés au cours des dernières années, mettant ainsi en lumière l'urgence d'agir pour prévenir sa propagation et assurer une prise en charge adéquate des personnes affectées. Malheureusement, la maladie de Lyme est souvent mal diagnostiquée et sous-estimée, ce qui a des conséquences graves pour les patients, notamment des symptômes invalidants et diverses complications. De plus, la prise en charge médicale de cette maladie reste encore sujette à débats, en raison de la diversité des symptômes et de la complexité des protocoles thérapeutiques. Face à cette situation alarmante, M. le député demande la mise en place d'un grand plan national de prévention de la maladie de Lyme, visant à : sensibiliser la population aux risques de cette maladie, renforcer la surveillance épidémiologique afin de mieux comprendre l'évolution de la maladie et d'adapter les stratégies de prévention en conséquence, promouvoir la recherche sur la maladie de Lyme, notamment en soutenant financièrement les différentes études, former les professionnels de santé pour reconnaître et pour prendre en charge efficacement la maladie, favoriser la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la maladie de Lyme. Il lui demande une reconnaissance officielle de la maladie de Lyme en tant que pathologie à part entière, afin de garantir un accès équitable aux soins pour les patients infectés et de lutter contre les préjugés ou toute forme de stigmatisation.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Falcon](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16952

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2770

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)